

# Informations Cotisations AEP - 2025/2026



## Tarif des cotisations

Le tarif de la cotisation annuelle est de 60 €.

Cela n'inclut pas le coût des rassemblements diocésains et inter-diocésains ou des retraites.

D'autres frais sont à prévoir dans l'année.

## Mode de règlement

Le règlement est à effectuer **par chèque (de préférence) ou en espèces**.

Il est possible de régler en plusieurs fois, dans ce cas il faut faire plusieurs chèques et écrire au dos la date souhaitée d'encaissement.

**Le chèque est à libeller à l'ordre de : « ADECE AEP Secteur de Longjumeau »**

## Remises « Fratries »

En fonction du nombre d'enfants inscrits en catéchèse ou à l'aumônerie, des déductions peuvent être appliquées aux cotisations **aumônerie** :

- Pour deux enfants inscrits (en catéchèse ou à l'aumônerie): déduire 5 € pour chaque inscription à l'aumônerie
- Pour trois enfants inscrits (en catéchèse ou à l'aumônerie): déduire 10 € pour chaque inscription à l'aumônerie
- Pour quatre enfants ou plus inscrits (en catéchèse ou à l'aumônerie) : déduire 20 € pour chaque inscription à l'aumônerie.

## Remises « Solidarités »

Parce que le coût ne doit pas être un frein pour l'inscription, des remises solidarités sont également possibles pour les familles en difficulté.

**Pour toutes questions ou renseignements, contactez directement :**

- **Mathilde UMNİK**, déléguée de secteur, responsable des 4/3<sup>è</sup> et lycéens  
**06 75 72 33 12 / [mathilde.umnik@secteurleonieaviat.fr](mailto:mathilde.umnik@secteurleonieaviat.fr)**
- **Nelly MEYER**, déléguée de secteur, responsable des 6<sup>è</sup> et 5<sup>è</sup>  
**06 82 37 64 93 / [nelly.meyer@secteurleonieaviat.fr](mailto:nelly.meyer@secteurleonieaviat.fr)**
- **Virginie GIRAUD-CHAUVEAU**, secrétaire de l'AEP  
**06 28 71 42 54 / [secretaire.aep@secteurleonieaviat.fr](mailto:secretaire.aep@secteurleonieaviat.fr)**